

Saint-Simon, dans le but de mieux s'employer à recouvrer les sommes qui lui étaient dues et de la sorte payer le déficit dans ses comptes.

Le 17 octobre 1730, M. Hocquart écrivait au ministre :

“J'ai été occupé presque tout l'hiver à faire mettre en forme toutes les dépenses qui comportent le bordereau de 1728, celles qui regardent la guerre des Renards, le rétablissement du palais, la bâtisse de la maison de Niagara, la construction des barques et quantités d'autres qui n'étaient point en règle; la multiplicité des acquits de plus amples décharges qui avaient été donnés pour ces dépenses étaient presque infinie, par la facilité indispensable où l'on a été par le passé, faute d'une monnaie courante, de donner des ordres sur le trésorier à chaque ouvrier et tous ces acquits étaient tellement dispersés qu'il a fallu un temps considérable pour les rassembler, cette opération étant finie, j'ai dressé les bordereaux de dépenses des années 1726, 1727 et 1728 avant mon départ pour Montréal, sans cependant les arrêter, le sieur Lanoullier m'ayant représenté que son commis en la dite ville avait des acquits de dépense à lui remettre et que je ne pouvais par conséquent, avant ce temps, constater les recettes et dépenses; il monta à Montréal avec moi et il fit de son côté ses opérations avec le sieur Beré; j'ai cru, Monseigneur, devoir lui donner tout ce temps pour arranger les affaires de sa caisse, mais comme j'en voulais venir au dénouement, il me donna un mémoire assez informe qui contenait les effets qu'il voulait représenter pour remplir le vide de la caisse, j'étais déjà prévenu depuis quelque temps des parties qui devaient le composer et ça été sur ces connaissances que j'ai exécuté les ordres dont j'ai été chargé par le mémoire de Sa Majesté de l'année dernière. J'ai fait arrêter le sieur Lanoullier le cinq du mois dernier par le prévôt de la maréchaussée et je donnai ordre sur-le-champ au sieur Varin, contrôleur de la marine, de se transporter chez lui avec le sieur Boisseau que je nommai greffier et de faire assister aux scellés le sieur Daine, contrôleur de la compagnie des Indes.

.....
“Le sieur Lanoullier s'est beaucoup plaint de la sévérité dont j'ai usé à son égard, soit en le faisant arrêter et faisant saisir et inventorier tous ses effets; je me flatte cependant,